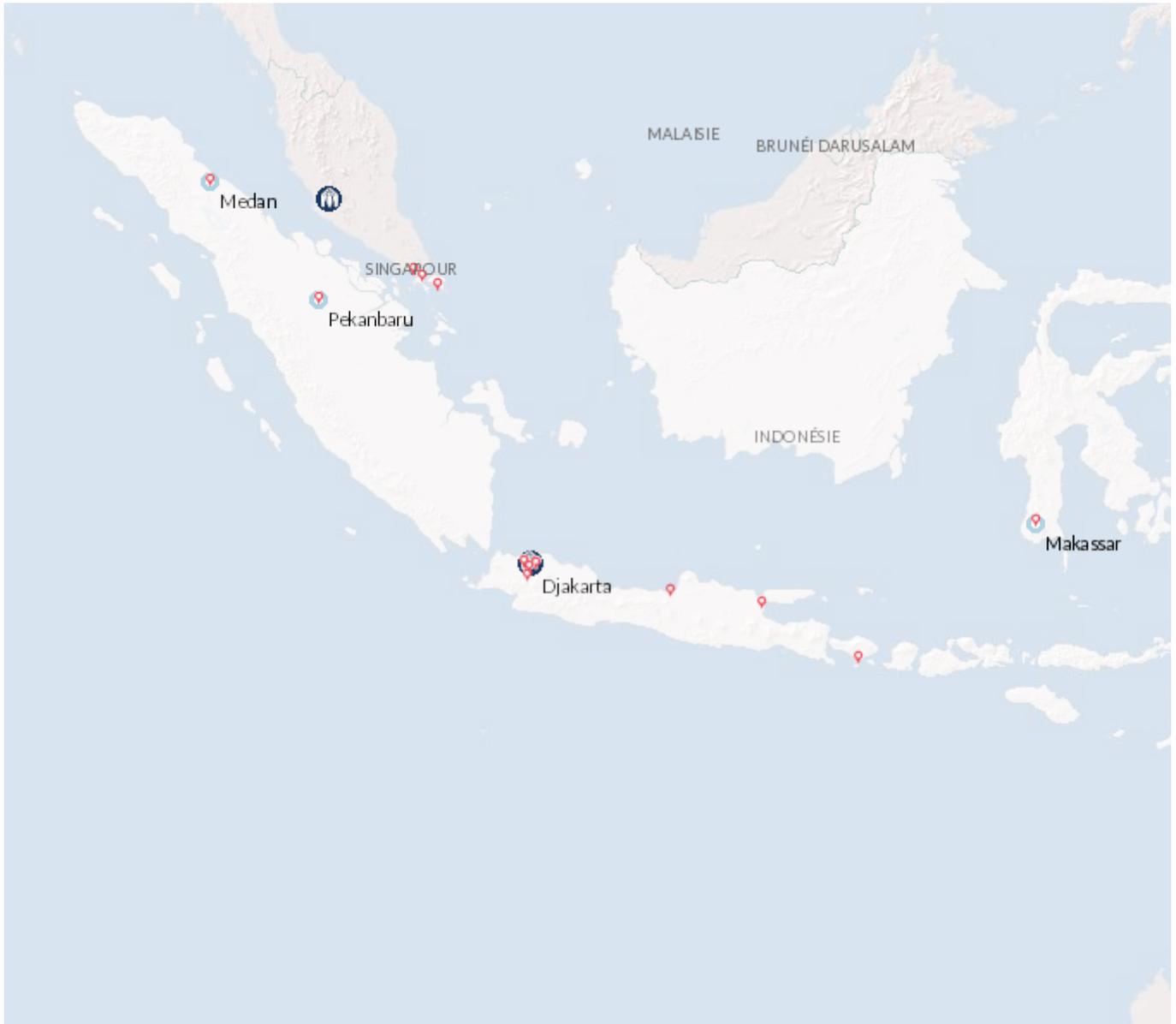




## Résumé du plan 2021

11/4/2021

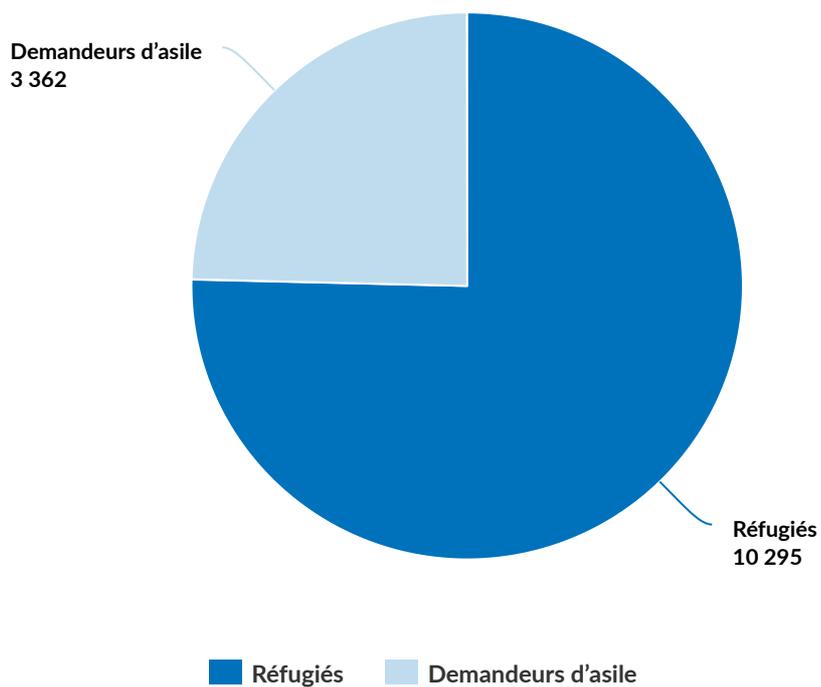
### Opération: Indonésie



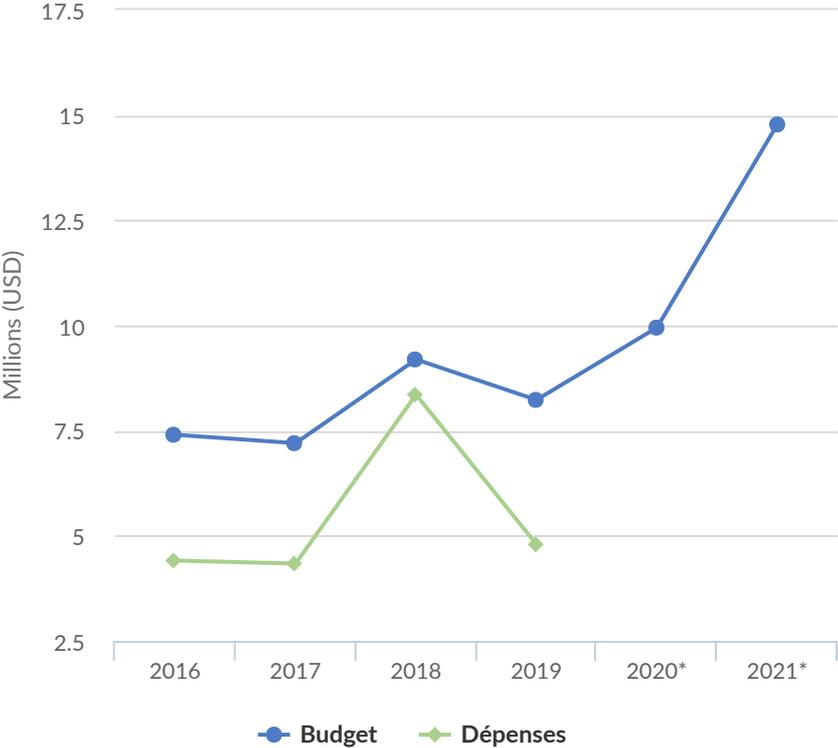
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 3% EN 2019

2019	13,657
2018	14,016
2017	13,840



# Budgets et Dépenses - Indonésie



## CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 100% des besoins essentiels des ménages de réfugiés ciblés seront satisfaits par des aides en espèces à usages multiples.
- 100% des réfugiés auront accès aux soins de santé primaires.
- 100% des enfants relevant de la compétence du HCR identifiés comme exposés à un risque accru verront leurs besoins de protection satisfaits par l'identification de prises en charge alternatives, l'octroi d'un soutien psychosocial, de services de santé, d'éducation, de formation professionnelle et d'activités récréatives, ainsi qu'une gestion globale de leur cas.
- 100% de la communauté sera active dans la prévention des violences de genre et la protection axée sur les victimes.
- 100% des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui vivent en dehors des logements de l'OIM seront scolarisés.

## RÉSUMÉ DU PLAN 2021

### Environnement opérationnel

Les principales priorités du HCR en 2021 seront de faire en sorte que les personnes dans le besoin vivant dans le pays continuent d'avoir accès à la protection internationale et à des mesures de séjour temporaire.

Même si le HCR continue de promouvoir des mesures de séjour temporaire améliorées et prolongées, l'organisation s'attend à des difficultés pour répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence.

Du fait du nombre limité de places, l'opération ne peut rechercher la réinstallation que pour les cas les plus vulnérables, mais elle s'emploiera à élargir l'accès à d'autres solutions. Le HCR poursuivra son plaidoyer en faveur d'un éventail de solutions globales qui garantissent une véritable protection.

L'Indonésie n'a pas adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni à son Protocole de 1967 ; c'est l'ordonnance présidentielle n°125 relatif au traitement des réfugiés, adopté en décembre 2016, qui continue à servir de cadre juridique général pour les questions se rapportant aux réfugiés en Indonésie.

La lettre circulaire du Ministère de l'éducation sur l'éducation des enfants réfugiés, publiée le 10 juillet 2019, autorise les enfants réfugiés à s'inscrire dans les écoles nationales en utilisant la carte d'identité délivrée par le HCR.

Les mêmes partenaires du HCR sont restés actifs en 2020 et le seront encore en 2021, notamment l'Organisation internationale du Travail, le Service jésuite des réfugiés, The Learning Farm, Dompét Dhuafa, la Fondation Roshan et la Fondation Tzu Chi.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 et l'incertitude qui en résulte ont encore aggravé la situation des réfugiés en Indonésie. La pandémie a aussi créé des obstacles à l'accès aux soins de santé et à l'éducation. L'impossibilité pour les réfugiés de se procurer les équipements électroniques nécessaires pour suivre un apprentissage à distance, ainsi que le coût des services Internet, ont constitué des obstacles à l'éducation. Comme en 2020, le HCR aidera les plus vulnérables par des aides en espèces dans la mesure du possible.

### Principales priorités

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

Enregistrer les personnes relevant de sa compétence. L'organisation poursuivra la délivrance de cartes d'identité et collaborera avec le Gouvernement indonésien pour garantir la reconnaissance et l'acceptation de ce document par les autorités locales.

Fournir des aides en espèces. Les réfugiés sont dans l'incapacité de travailler légalement et d'entreprendre des activités rémunératrices. Ils ont donc besoin d'un soutien financier pour couvrir leurs besoins essentiels. Le HCR mènera des évaluations et aidera les personnes les plus vulnérables par des aides en espèces.

Promouvoir et faciliter l'accès des enfants réfugiés à l'éducation. Il existe des obstacles à la scolarisation des enfants réfugiés dans l'enseignement formel et non formel en Indonésie. Sans un numéro d'identification national, un réfugié ne peut pas s'enregistrer pour obtenir le certificat national nécessaire. La langue est aussi un obstacle, l'enseignement étant dispensé en indonésien (bahasa indonesia), de même que l'incertitude des réfugiés quant à la durée de leur séjour dans le pays. Du fait des possibilités offertes limitées, les réfugiés considèrent souvent l'Indonésie comme un pays de transit, ce qui ne les incite pas à s'investir dans une éducation.

Soutenir les moyens de subsistance des réfugiés. L'ordonnance présidentielle sur le traitement des réfugiés ne permet pas aux réfugiés de travailler. Du fait d'un financement limité, le HCR et ses partenaires ne peuvent distribuer des aides en espèces qu'à un nombre restreint de personnes qui relèvent de sa compétence parmi les plus vulnérables. Il est donc vital d'autonomiser les réfugiés afin qu'ils parviennent à l'autosuffisance et contribuent à la communauté qui les accueille.

Collaborer plus activement avec le secteur privé, en particulier les entreprises qui appliquent des programmes de responsabilité sociale, afin d'explorer des moyens d'accroître le soutien aux réfugiés.

---